



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Domaine : TRAVAUX 258 / CF

De la commune NIEDERBRONN LES BAINS

Vu les articles L 2211-1, L 2212-1, L2212-2 , L 2213-1 et L2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route et notamment l'article R 411-8,
Vu la demande formulée le 24/07/2025 par le SDEA, Mr Yannick OTTMANN
mail : yannick.ottmann@sdea.fr Tél : 06 23 68 96 69

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux afin de garantir la sécurité des usagers,

A R R E T E

Article 1er

En raison des travaux de réparation sur le réseau d'assainissement effectués par l'entreprise SOTRAVEST pour le compte du SDEA sis : entre le 49 et le 51 de la rue de la République les lundi 11 et mardi 12 août 2025, la rue sera accessible aux VL inférieur à 3T5. Mais elle sera totalement barrée à la circulation pour les Camionnettes encombrantes, les Bus et les Poids Lourds.

Le stationnement des véhicules sera interdit dans la zone du chantier.

Les riverains et les commerçants devront prendre leurs dispositions concernant les livraisons qui seront impossibles ces 2 jours là.

Les Bus desservant l'Hôtel restaurant l'Alexain devront déposer ou récupérer les clients avenue de la libération et les personnes emprunteront la passerelle allant vers l'Hôtel.

Les Bus SNCF devront prendre la sortie "Niederbronn Centre", s'arrêter d'abord à la maison de l'archéologie, puis à la mairie et en dernier à la gare pour repartir ensuite par la départementale RD1062.

Article 2

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3

Seront considérés comme gênants, au sens de l'article R417-10 du code de la route, les véhicules en infraction avec les dispositions ci-dessus. Tout contrevenant à ces dispositions pourra faire l'objet de l'enlèvement de son véhicule au frais du titulaire du certificat d'immatriculation.

Article 4

Les services de la Police Municipale et de la Gendarmerie sont chargés de faire respecter les dispositions du présent arrêté.

Affiché-Notifié le

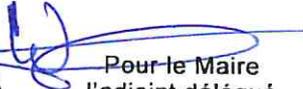
Transmis , le

Fait

NIEDERBRONN-LES-BAINS , le 25 juillet 2025

L'adjoint au Maire




Pour le Maire
l'adjoint délégué

Bruno WALD